



PLATE-FORME PÉDAGOGIQUE

Mise à jour

Mai 2018

**Centre de la petite enfance
Nez-à-Nez**

567 rue Desjardins Nord
Granby, Québec, J2H 1Z5

Tél. : (450) 375-7700

Télec : (450) 375-7706

Courriel : cpe@nezanez.fcpeq.qc.ca

PRÉAMBULE

Ce document renferme la plate-forme pédagogique du Centre de la Petite Enfance Nez-à-Nez ainsi que les renseignements pertinents au développement d'un milieu de vie harmonieux, sain et propice à l'épanouissement de l'enfant. Il a été rédigé de concert avec les intervenants ainsi que les éducatrices du CPE.

Centre de la Petite Enfance Nez-à-Nez
567 rue Desjardins Nord
Granby, Québec, J2H 1Z5
Tél. : (450) 375-7700
Télec : (450) 375-7706
Courriel : cpe@nezanez.fcpeq.qc.ca
Site Web: www.cpenezanez.com

INTRODUCTION

Ce document fait état de l'approche pédagogique privilégiée au CPE Nez-à-Nez en plus de dresser un portrait des installations et de l'aménagement des lieux. Inspiré des principes de base du programme éducatif des services de garde du Québec : Accueillir la petite enfance, nous avons, au CPE Nez-à-Nez, adopté de nombreuses pratiques et développé des initiatives cohérentes avec ces objectifs et méthodes d'apprentissage. Au cours des prochaines pages, vous serez donc en mesure d'en apprendre davantage sur notre approche pédagogique, nos installations et nos valeurs véhiculées.

Section 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Nom de la corporation

Le Centre de la Petite Enfance Nez-à-Nez est une corporation sans but lucratif. Cet établissement est en opération depuis le 20 septembre 1988. Le CPE Nez-à-Nez se divise en trois installations. Nous avons une installation de 80 places située au 220 rue Davignon à Granby, une installation de 70 places qui est située au 567 rue Desjardins Nord à Granby et également une installation de 66 places située au 990 rue Le Corbusier à Granby.

1.2 Objet

La corporation a pour but :

- D'établir et de maintenir un service de garde en installation conformément à la Loi sur les Services de garde à l'enfance et ses Règlements.
- De maintenir de façon prioritaire un centre de la petite enfance à l'intention des employés du Centre Hospitalier de Granby- CIUSSS de l'Estrie-CHUS-Établissement de la Haute Yamaska
- De structurer des programmes d'activités correspondant aux objectifs du programme éducatif des services de garde du Québec ; Accueillir la petite enfance.
- De structurer des activités correspondant au volet sportif établi par le CPE.
- De structurer des activités correspondant au volet scientifique établi par le CPE.
- De donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être conformément à l'article de Loi.

1.3 : Orientations générales

Avec son installation de la rue Davignon, le CPE Nez-à-Nez offre un service de garde adjacent au Centre hospitalier de Granby. Ainsi, les employés du CIUSSS de l'Estrie- Haute –Établissement de la Haute-Yamaska sont parmi les premiers privilégiés à y recevoir des services de garde. Dans son installation sise sur la rue Desjardins Nord, le CPE Nez-à-Nez offre un service de garde avec des heures atypiques. Ainsi, les parents qui travaillent sur un horaire débutant très tôt peuvent bénéficier d'un service de garde en installation dès 6h30. De plus, dans son installation de la rue Le Corbusier, le CPE Nez-à-Nez est en mesure d'offrir un service de garde à plusieurs familles désirant retourner aux études et ce, en collaboration avec l'Office municipal d'habitation.

Nos orientations générales s'articulent autour de deux grandes théories, soit l'approche écologique et la théorie de l'attachement. De ce fait, les interventions des éducatrices du CPE Nez-à-Nez visent d'abord et avant tout à permettre l'épanouissement des enfants à travers le jeu. Notre philosophie et le fonctionnement interne du CPE reflètent donc cet esprit.

1.3.1 L'approche écologique

Selon cette approche, le développement de l'enfant se fait lorsqu'il interagit avec son environnement physique et les gens qui l'entourent. Afin de favoriser ces interactions, le CPE porte une attention particulière à l'aménagement des lieux, à la structuration des activités et à la qualité des interactions adulte-enfant, enfant-enfant et adulte-parent. L'approche écologique reflète donc l'importance de l'interaction entre l'enfant et son environnement.

1.3.2 La théorie de l'attachement

Selon cette théorie, le développement de l'enfant est influencé par la qualité des liens qui s'établissent entre celui-ci et les adultes qui prennent soin de lui. Afin de favoriser l'exploration et la confiance en soi de l'enfant, il est important de s'assurer que les adultes qui s'occupent de lui, offriront des relations stables et sécurisantes à cet enfant. Dans le contexte de notre CPE, les éducatrices auront donc le souci de mettre en place des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec l'enfant. La théorie de l'attachement reflète donc l'importance d'établir une relation significative entre l'éducatrice et l'enfant.

1.3.3 L'apprentissage actif

L'apprentissage actif est essentiel au développement intégral de l'être humain et la richesse de cette forme d'apprentissage repose sur un environnement qui offre des occasions d'apprendre reliées à tous les aspects du développement de l'enfant.

Le développement de l'enfant se fait selon des séquences prévisibles. À chaque nouveau stade, de nouvelles compétences émergent permettant à l'enfant d'enrichir ses jeux et ses réalisations.

Chaque enfant possède des caractéristiques personnelles qui font de lui un être unique ayant son rythme individuel de développement. L'apprentissage actif permet donc à l'enfant de se développer dans le respect de son propre rythme. Les contacts qu'il initie lui-même avec son environnement physique et son environnement humain font en sorte qu'il vit des expériences déterminantes pour ses apprentissages. Lorsqu'il est encouragé à explorer, expérimenter, toucher, manipuler, comparer, associer et transformer selon ses goûts et intérêts et en interaction avec ses pairs, il se prépare à apprendre. Mais pour ce faire, il doit être un initiateur : il doit être en mesure de choisir ses propres activités. Ainsi à certaines périodes de la journée, l'enfant sera en mesure d'effectuer ses propres choix d'activités.

De fait, chaque enfant est un être unique et se développe à différents niveaux suivant son rythme. De plus, ses intérêts et expériences lui sont uniques, d'où l'importance d'en faire le propre acteur de son développement par le biais de choix. Il est par ailleurs supporté par des composantes essentielles : un environnement **physique organisé, un horaire quotidien spécifique et le style d'intervention** démocratique chez l'éducatrice.

La participation des enfants est favorisée selon divers éléments :

- **Intentions** : L'enfant entreprend des activités à partir de ses champs d'intérêt et de ses intentions.
- **Choix** : L'enfant choisit le matériel et décide de son utilisation.
- **Exploration** : L'enfant explore, transforme et combine activement le matériel avec tous leurs sens.
- **Langage** : L'enfant parle de ce qu'il fait, de ce qu'il a fait, de ses expériences.
- **Agilité** : L'enfant développe son agilité et sa force musculaire

L'éducatrice encourage l'enfant en parlant de ce qu'il est en train de faire, en participant au jeu et en l'aidant à trouver des solutions.

Dans le quotidien, les éducatrices offrent aux enfants la possibilité de découvrir des thématiques pour leur groupe d'âge en s'adonnant à des activités en ateliers. De plus, certaines périodes du jour sont libres donnant ainsi l'occasion aux enfants de choisir l'activité à laquelle ils souhaitent participer. Durant ces moments, les activités offertes sont organisées en ateliers et chaque enfant peut opter pour celui de son choix.

Style d'intervention démocratique chez l'éducatrice

L'apprentissage actif se caractérise par l'adoption d'un style d'intervention démocratique chez l'éducatrice qui joue un rôle de soutien à l'apprentissage de l'enfant. Ce style d'intervention permet un partage du contrôle entre les enfants et l'adulte. Ce dernier organise un environnement structuré alors que l'enfant fait preuve d'initiative dans le choix de ses activités. L'éducatrice ne dirige pas le jeu, elle joue un rôle de support alors qu'elle observe, écoute et discute avec l'enfant et l'aide à résoudre ses problèmes et à régler ses conflits avec ses pairs. Cette communication ouverte favorise les échanges avec l'adulte et les pairs permettant à l'enfant d'apprendre à tenir compte des idées des autres et à entrevoir une même situation selon différentes perspectives.

Les éducatrices établissent donc avec les enfants des rapports ouverts fait de complicité et de camaraderie et exercent leur autorité au besoin. Elles se veulent ainsi des guides ou des agents éducatifs qui stimulent et supportent les enfants dans leurs apprentissages, tout en veillant au respect des choix et des besoins des enfants.

1.3.4 Répartition des groupes

En ce qui a trait à l'organisation des groupes, ceux-ci se composent de cinq à 10 enfants, selon l'âge. Ainsi aux installations du CPE Nez-à-Nez, les groupes sont répartis selon les critères suivants :

- (0-18 mois) : 5 enfants pour une éducatrice
- (18-24 mois) : 8 enfants pour une éducatrice
- (2-3 ans) : 8 enfants pour une éducatrice
- (3-4 ans) : 8 enfants pour une éducatrice
- (4-5 ans) : 10 enfants pour une éducatrice

Les éducatrices du CPE Nez-à-Nez sont généralement affectées à un seul et même groupe d'âge pour l'année, sauf pour les éducatrices sur la rotation des groupes.

1.3.5 Feuille de route

Les parents sont invités à s'informer quotidiennement du comportement de leur enfant. Les éducatrices remettent à tous les jours aux parents une feuille de route du déroulement de la journée et des informations pertinentes s'il y a lieu. Dans certains cas, une rencontre parent(s)/éducatrice peut être préconisée au besoin.

1.3.6 Participation des parents

Conformément aux règles de la corporation, les parents dont les enfants fréquentent le CPE Nez-à-nez et qui sont membres de la corporation peuvent participer à l'assemblée générale annuelle et s'impliquer au sein du conseil d'administration. Par le biais de ce conseil, ils ont le pouvoir de décider des grandes orientations du service, autant financières que pédagogiques.

Section 2 : Approche pédagogique

Nous concevons le CPE comme un lieu de vie pour l'enfant, un environnement propice à stimuler son génie créateur, à éveiller sa curiosité, à développer ses habiletés et ses connaissances par l'expérimentation ainsi qu'à explorer ses besoins, ses goûts et ses capacités. Aussi, notre approche pédagogique reflète-t-elle cette orientation.

2.1 Valeurs véhiculées

Les principales valeurs véhiculées par le CPE Nez-à-Nez sont l'autonomie, l'estime de soi, l'honnêteté, le sens des responsabilités, le respect de soi, l'ouverture d'esprit, la créativité, le sens du partage, de la coopération et de l'entraide, le respect, la connaissance de l'environnement et la verbalisation des émotions. À ces valeurs se rattachent des objectifs généraux et spécifiques de développement, de même que des moyens d'interventions préconisés pour leur atteinte. Ces objectifs de développement et les moyens utilisés sont généralement applicables à tous les groupes d'âge. Toutefois, le niveau de développement à atteindre sera toujours en lien avec l'âge de l'enfant. Ainsi par exemple, on voudra encourager l'enfant à développer son hygiène corporelle à tout âge, mais on préconisera l'atteinte d'une autonomie plus complète chez l'enfant plus âgé. De la sorte, ce dernier devrait avoir développé une autonomie complète face à ses besoins naturels, incluant l'usage de la chasse d'eau, le lavage et le séchage de ses mains et le brossage de ses dents, au terme de son séjour au CPE alors que l'enfant plus jeune y aura été sensibilisé.

Les objectifs généraux et spécifiques de développement rattachés aux valeurs véhiculées par le CPE Nez-à-Nez et des exemples de moyens d'interventions favorisés pour leurs atteintes sont détaillés dans les pages suivantes.

2.1.1 Autonomie-Estime de soi

Valeur véhiculée	<i>Autonomie et estime de soi</i>	
Objectif général	Encourager chez l'enfant une autonomie qui lui permette de reconnaître ses besoins, d'affirmer sa personnalité et de développer son sens des responsabilités dans le respect des autres et de son environnement.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Développer les habilités de l'enfant au niveau des soins personnels.	Laisser l'enfant se vêtir et se dévêtir et l'encourager dans ses efforts.	
	Amener l'enfant vers une autonomie complète en ce qui concerne ses besoins naturels incluant l'usage de la chasse d'eau, le lavage et le séchage de ses mains par le biais d'illustrations et d'explications.	
Développer chez l'enfant les capacités de recherche de solutions à ses problèmes.	Organiser les interventions et le matériel afin que l'enfant puisse faire le plus de choses par lui-même et à son rythme.	
	Soutenir l'enfant afin qu'il puisse trouver une solution à son problème.	
	Assister l'enfant en lui posant des questions ouvertes et en le guidant dans sa recherche.	
Augmenter la possibilité de l'enfant à faire des choix dans la mesure du possible et dans les limites proposées et l'amener à assumer les conséquences de ses choix ainsi que leurs implications présentes et futures.	Encourager l'esprit d'initiative de l'enfant et sa liberté de choix.	
Faire progresser l'enfant en ce qui concerne son autonomie affective envers ses pairs et les adultes.	Favoriser et encourager l'indépendance de l'enfant.	
Soutenir l'enfant dans ses efforts et dans sa démarche d'apprentissage.	S'assurer de l'accessibilité des vestiaires, des jeux, rangements et équipements.	
Valoriser l'enfant pour ses essais.	Parler davantage des progrès de l'enfant et de ses nouvelles acquisitions en insistant sur le processus accompli par l'enfant plutôt que sur le produit.	

2.1.2 Honnêteté

Valeur véhiculée	<i>Honnêteté</i>	
Objectif général	Amener l'enfant à avoir confiance en lui, en ses gestes et paroles afin qu'il soit capable de s'exprimer en toute honnêteté, adoptant ainsi des comportements convenables pour bien fonctionner en société.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Amener l'enfant à s'exprimer avec franchise.	Donner l'exemple en tant qu'éducatrice et adopter une attitude honnête.	
	Lire aux enfants des histoires où cette valeur est véhiculée.	
Apprendre à l'enfant à argumenter ses points de vue, selon son âge, afin d'afficher ses sentiments et ses comportements de façon franche.	Valoriser les actions honnêtes et souligner ces actions.	
	Apprendre à l'enfant à reconnaître ses erreurs et lui permettre de les corriger.	

2.1.3 Sens des responsabilités

Valeur véhiculée	<i>Sens des responsabilités</i>	
Objectif général	Faire prendre conscience à l'enfant de ses actes et lui apprendre à en assumer les conséquences et à les accepter afin qu'il intègre le sens de sa responsabilité personnelle.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Amener l'enfant à persévérer dans les démarches qu'il entreprend	Donner des choix à l'enfant et veiller au respect de ses choix.	
Motiver l'enfant à assumer ses responsabilités dès la petite enfance.	Apprendre à l'enfant à accepter qu'il est possible de faire des erreurs.	
Confier à l'enfant des responsabilités adaptées	Permettre aux enfants d'aider : distribuer les verres, laver la table, ramasser les assiettes, etc.	
Acquérir des aptitudes à fonctionner socialement, à coopérer, à s'entraider.		

2.1.4 Respect de soi

Valeur véhiculée	<i>Respect de soi</i>	
Objectif général	Rendre l'enfant conscient qu'il est unique en tant qu'individu et l'amener à s'apprécier dans son cheminement.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Favoriser et sensibiliser l'enfant quant à son hygiène personnelle et à son alimentation.	Faire des activités ayant pour thème l'alimentation.	
	Valoriser le brossage des dents, le lavage des mains, etc.	
Amener l'enfant à ne pas accepter la violence physique, verbale ou sous quelque forme que ce soit.	Inciter l'enfant à exprimer son désaccord face à des cris, des bousculades ou toutes autres situations qu'il juge déplaisantes.	
Amener l'enfant à s'affirmer	Raconter des histoires pertinentes. Mini pièce de théâtre, jeux de rôles.	
Respecter l'enfant dans la découverte de son corps dans la mesure où celle-ci demeure respectueuse pour tous.	Offrir en lecture des livres traitant de la découverte du corps.	

2.1.5 Ouverture d'esprit

Valeur véhiculée	<i>Ouverture d'esprit</i>	
Objectif général	Amener l'enfant à reconnaître et à respecter la différence.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Ne pas encourager ni accepter les comportements et les paroles à caractères sexistes, raciste ou impliquant des préjugés économiques, sociaux et culturels.	Encourager les enfants à entreprendre des activités de façon non sexiste comme par exemple un garçon qui voudrait jouer à la poupée ou une fille avec un camion.	
	Éviter les phrases du type : « cela n'est pas pour les garçons, c'est un jeu de fille ».	
	Offrir des livres et du matériel qui introduisent les enfants à de nouvelles cultures.	
Amener l'enfant à accepter les spécificités physiques et intellectuelles des autres enfants (aptitudes)	Donner des explications ou des réponses aux enfants qui se questionnent sur les personnes ayant un handicap ou des comportements différents.	

2.1.6 La créativité

Valeur véhiculée	<i>La créativité</i>	
Objectif général	Faire du CPE un milieu stimulant où l'enfant pourra développer sa créativité.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Offrir aux enfants des occasions d'exprimer leur créativité.	Faire des activités d'art avec des matériaux variés.	
Offrir des choix pour stimuler l'esprit créateur.	Permettre à l'enfant d'explorer du nouveau matériel.	
Éviter les jugements de valeurs de la part des éducatrices et des autres enfants.	Valoriser l'effort et le travail des enfants en reconnaissant que la créativité s'exprime librement de plusieurs manières, toutes aussi valables les unes que les autres.	
	Mettre l'accent sur le processus plutôt que sur le produit fini.	
Respecter l'enfant dans son imaginaire et lui permettre de l'exprimer.	Donner des techniques qui permettent aux enfants d'atteindre leur but : manipulation du ciseau, du crayon, du pinceau, etc.	
	Offrir des éléments qui lui permettent d'inventer une situation, une histoire, une chanson, etc.	
	Mettre à leur hauteur sur les murs des dessins, des affiches, les productions des enfants.	

2.1.7 Sens du partage, de la coopération et de l'entraide

Valeur véhiculée	<i>Sens du partage, de la coopération et de l'entraide</i>	
Objectif général	Faciliter la vie de groupe en favorisant le partage, la coopération et l'entraide.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Éviter la compétition et favoriser la participation.	Faire des jeux où tous gagnent en participant.	
	Inculquer la notion de « chacun son tour ».	
	Inviter les enfants à échanger et à partager.	
Confier à l'enfant des responsabilités qui contribuent au bien-être du groupe et souligner son apport.	Demander aux enfants de prêter assistance à leurs pairs : « Voudrais-tu donner la main à ton copain, voudrais-tu aller chercher ton ami, est-ce que tu pourrais aider ton ami à mettre son manteau... »	
Encourager l'enfant à prêter assistance à ses pairs.		

2.1.8 Respect et connaissance de l'environnement

Valeur véhiculée	<i>Respect et connaissance de l'environnement</i>	
Objectif général	Amener l'enfant à prendre conscience et à connaître son environnement ainsi qu'à le respecter.	
Objectifs spécifiques	Exemples de moyens	
Permettre à l'enfant d'explorer son environnement immédiat à l'intérieur comme à l'extérieur du CPE en stimulant ainsi sa curiosité face à tout ce qui l'entoure.	Visiter un autre groupe Effectuer des sorties dans le quartier .	

2.1.9 Verbalisation des émotions

Valeur véhiculée	<i>Verbalisation des émotions</i>	
Objectif général	Amener l'enfant à contrôler ses émotions pour ensuite les exprimer tout en respectant ses pairs, les adultes et son environnement.	
Objectifs spécifiques	Moyens	
Respecter les relations d'amitié privilégiées entre enfants ou entre adultes et enfants.	Permettre aux enfants de s'identifier plus particulièrement à un groupe d'amis et à quelques adultes par une organisation quotidienne des locaux et des activités en ateliers.	
Respecter les émotions de l'enfant telles que la peine, la colère, l'amour, la joie et toutes les autres émotions ressenties afin qu'elles puissent être exprimées de manière positive et constructive, plutôt que refoulées.	Raconter des histoires mettant en scène des personnages exprimant leurs émotions de manière positive et constructive.	
	Utiliser les marionnettes pour dépersonnaliser les interventions.	
	Montrer aux enfants différentes possibilités alternatives à l'expression agressive des émotions.	
	Afficher des images représentant les différentes émotions	
	Permettre aux enfants de s'exprimer	

2.2 Expériences clés et développement de l'enfant

Les expériences clés sont à la base du développement de l'enfant. Elles constituent l'ensemble des actions entreprises par l'enfant d'âge préscolaire de manière à faire sa propre perception du monde et à établir ses besoins en vue d'un développement harmonieux. Par définition, les expériences clés sont initiées spontanément par l'enfant lors d'interactions avec son environnement physique et humain et lorsque l'enfant se retrouve dans un contexte de jeu ou d'apprentissage actif. Les expériences clés constituent un cadre de référence pour l'éducatrice qui oriente son observation, son intervention et l'environnement physique de l'enfant autour de ces pratiques. Celles-ci sont d'ailleurs décrites ci-après.

2.2.1 Le développement de la dimension affective

Les expériences clés permettent à l'enfant de renforcer les bases de sa personnalité en favorisant un développement de la dimension affective. Dans un environnement sécurisant, rassurant et stable, l'enfant apprend à développer un lien de confiance. Cette confiance est nécessaire pour que celui-ci puisse explorer et apprendre. Il développe aussi la capacité d'exprimer et de contrôler ses émotions et la capacité de gérer les changements et les transitions. Le développement de la dimension affective aide l'enfant à construire et à renforcer son estime de soi.

2.2.2 Le développement de la dimension sociale et morale

Les expériences clés permettent à l'enfant de développer sa capacité d'entretenir des relations souples et harmonieuses avec les autres, dans différents contextes. Dans un environnement supportant, l'enfant apprend à avoir confiance aux autres et de bien s'entendre avec ses pairs. La vie en groupe permet à l'enfant de prendre en compte la perspective des autres avant d'agir qui amène graduellement l'enfant à coopérer, à partager et à faire des compromis. L'enfant prend alors progressivement compte de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire en telle ou telle circonstance.

2.2.3 Le développement de la dimension langagière

Les expériences clés permettent à l'enfant de développer ses habiletés langagières ce qui l'encouragera à exprimer ses sentiments, à échanger avec les autres sur ce qu'il fait et sur le monde qui l'entoure. En développant ses habiletés à la communication, l'enfant est donc en mesure d'organiser sa pensée et de l'exprimer.

2.2.4 Le développement de la dimension cognitive

Les expériences clés permettent à l'enfant de stimuler ses habiletés cognitives au plan du raisonnement, de la déduction, de l'analogie et de la représentation symbolique. Ces expériences amènent l'enfant à développer son raisonnement logique, à comprendre les relations existant entre les objets et les événements.

2.2.5 Le développement de la dimension physique et motrice

Les expériences clés favorisent le mouvement chez l'enfant : la coordination motrice, la conscience de soi, de son corps et du mouvement. Aussi afin de favoriser leur développement psychomoteur, nous leur proposons une fois par semaine des activités sportives telles que la natation et le patin.

Ainsi, nous favorisons la pratique d'activités sportives car, en plus de fournir à l'enfant le goût du jeu, de l'effort physique et le sensibiliser à prendre de saines habitudes, le sport le confronte à des notions de coopération (entraide et camaraderie) et de compétition personnelle (plaisir de participer, valorisation de l'effort, dépassement de ses limites, observation de ses capacités et de ses limites).

2.3 Environnement physique

Au CPE Nez-à-Nez, l'environnement physique de nos installations est bien différent. En ce qui concerne l'installation de la rue Davignon, elle est située à l'arrière du Centre Hospitalier de Granby et elle est adjacente au Centre d'accueil Marie Berthe Couture. Pour ce qui est de l'installation de la rue Desjardins, elle se situe dans un quartier résidentiel et pour ce qui est de l'installation de la rue Le Corbusier, elle est annexée à un complexe immobilier régi par l'office municipal d'habitation et est située devant le CRIF de Granby.

2.3.1 Aménagement intérieur

Au CPE Nez-à-Nez, les locaux sont aménagés par coins de jeux. Cet aménagement permet de supporter l'ensemble des apprentissages que fait l'enfant. Les enfants ont accès au matériel. Cet aménagement tient compte du développement de chaque enfant permettant ainsi à chacun d'être le premier agent de son propre développement. Ce type d'aménagement facilite les relations interpersonnelles puisque les enfants se retrouvent naturellement en sous-groupes avec d'autres enfants partageant les mêmes goûts.

2.3.2 Aménagement extérieur

Au CPE Nez-à-Nez, les trois installations ont accès à une cour aménagée pour les 18 mois et plus ainsi qu'une cour pour les poupons (0-18 mois), ainsi les enfants de tous les âges ont accès à du matériel sécuritaire et adapté à leurs besoins. De plus, des espaces verts et certains attraits touristiques sont à proximité des installations.

2.3.3 L'environnement humain

2.3.3.1 Les ressources

Les personnes ressources du CPE, soit les éducatrices, la directrice générale, les directeurs adjoints, les cuisiniers et les parents sont sensibilisés aux besoins des enfants.

C'est dans le respect des enfants que se fait la transition d'un groupe à l'autre selon différents facteurs : âge, développement de l'enfant et disponibilité des places. De plus, divers organismes et ressources sensibilisés aux besoins physiques et intellectuels des enfants sont utilisés par les intervenants et les éducatrices du CPE Nez-à-Nez.

2.3.3.2 Les relations entre les intervenants

Au sein de l'équipe

Les éducatrices sont encouragées à communiquer entre elles et avec les différents intervenants du CPE. Les éducatrices participent à des réunions périodiques au cours desquelles il est question du milieu de vie du CPE, de pédagogie et d'autres sujets selon les besoins.

Enfants-intervenants

L'origine de tout développement harmonieux se fonde sur un sentiment de confiance mutuelle. Le développement de ce sentiment de confiance dépend essentiellement de la qualité des interactions entre les enfants et les intervenants (incluant les éducatrices) et du respect des besoins des enfants.

Parents-intervenants

La relation parents-éducatrice s'établit par contact direct mais également par le biais de la feuille de route quotidienne. Les parents ont la possibilité de rencontrer les éducatrices sur demande. Les parents qui sont membres de la corporation sont aussi sollicités pour participer à l'assemblée générale annuelle. Tous les parents du CPE sont invités à participer aux sorties de groupe et autres activités spéciales.

2.4 Approche pédagogique

Le programme pédagogique des centres de la petite enfance repose sur 5 principes de base. Pour chacun de ces principes voici des attitudes pédagogiques qui sont privilégiées au CPE Nez-à-Nez.

2.4.1 L'enfant est unique

- Chaque enfant est appelé par son nom.
- Chaque enfant a son casier.
- Chaque enfant est respecté dans ses différences, ses particularités individuelles, son niveau de développement et ses choix différents des autres.
- L'éducatrice suit le rythme de l'enfant selon son évolution.
- L'éducatrice ne cherche pas à vouloir faire faire toujours les mêmes choses à tous en même temps.
- L'éducatrice observe les enfants quotidiennement
- L'éducatrice communique avec les parents régulièrement concernant l'enfant

2.4.2 Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

- L'éducatrice met à la disposition des enfants du matériel diversifié.
- L'éducatrice s'assure qu'il y aura suffisamment d'espace pour que les enfants puissent explorer.
- L'éducatrice planifie ses activités en considérant toutes les dimensions du développement de l'enfant.
- L'éducatrice se soucie du bien-être de l'enfant dans le but de favoriser son développement global.
- L'éducatrice met l'accent sur l'exploration plutôt que sur les réalisations de l'enfant ou sur l'acquisition d'habiletés précises.

2.4.3 L'enfant est le premier agent de son développement

- L'éducatrice soutient l'enfant.
- L'éducatrice crée un environnement propice à l'exploration et aux expérimentations.
- L'éducatrice observe et interagit avec l'enfant.
- L'éducatrice met à la disposition de l'enfant du matériel varié et stimulant et lui fournit temps et espace afin qu'il puisse s'adonner à toutes sortes d'activités.
- L'éducatrice donne à l'enfant l'occasion de faire des choix et l'aide à faire un retour sur ses activités.

2.4.4 L'enfant apprend par le jeu

- L'éducatrice laisse l'enfant avoir du plaisir dans une activité qu'il entreprend.
- L'éducatrice fournit à l'enfant un contexte favorable au jeu.

- L'éducatrice apporte du support à l'enfant en permettant de continuer autrement, en explorant d'autres variantes ou en amenant le jeu à se complexifier pour que celui-ci puisse faire d'autres apprentissages.
- L'éducatrice vise le développement global de l'enfant en passant par le jeu, la fantaisie et la créativité pour permettre les apprentissages.
- L'éducatrice offre des matériaux en quantité suffisante afin d'amener l'enfant à interagir avec son environnement de façon imprévue.

2.4.5 La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant

- L'éducatrice accueille le parent de façon chaleureuse.
- L'éducatrice s'informe auprès du parent de la réalité familiale de l'enfant ainsi que des particularités de ce dernier : goûts, champs d'intérêt, habitudes.
- L'éducatrice informe quotidiennement le parent au sujet de l'évolution de l'enfant au service de garde.
- L'éducatrice élabore des stratégies d'intervention communes avec le parent et assure la cohérence entre les actions du parent et les siennes.

2.6 Saine habitudes de vie

Le Centre se fait un devoir de promouvoir les bienfaits de l'activité physique. Que ce soit à travers les activités offertes à l'ensemble de la clientèle ou à travers le programme d'activités de chacune des éducatrices, nous veillons à ce que les enfants adoptent des comportements qui influencent de manière positive leur santé et leur bien-être. À travers notre volet sportif, les enfants sont amenés à développer certaines habiletés motrices par le biais d'activités sportives organisées de façon hebdomadaire (natation, patinage, multi-sports). À certains moments, les parents sont invités à prendre part à ces activités sportives. Lors de ces activités, les enfants et les parents sont valorisés dans leur réussite et dans les défis qu'ils se donnent. Ils sont encouragés à dépasser leur limite et à être fier de l'effort qu'ils y ont mis.

Les moments de détente sont tout aussi important pour le développement de l'enfant. Nous nous assurons donc de créer une ambiance propice à la détente afin que les enfants puissent bénéficier adéquatement d'une période de repos quotidienne. De plus, des activités de relaxation peuvent être proposées par le personnel en dehors des heures de repos prévues à l'horaire (ex : yoga, lecture, musique, etc...)

Afin d'appivoiser un mode de vie sain, un équilibre doit être établi entre les jeux actifs et les périodes de détente. L'horaire journalier est planifié afin d'offrir cet équilibre tant nécessaire au développement harmonieux des tout-petits

Au niveau alimentaire, le CPE possède une Politique alimentaire complète qui décrit en détail les pratiques et les aptitudes à adopter par le personnel lors de la prise des repas et des collations

Les efforts déployés par le CPE au niveau des saines habitudes de vie entrent dans le cadre de nos orientations générales, nos valeurs, notre approche éducative telles que décrites préalablement dans ce document.

2.7 L'intégration de l'enfant dans son milieu

La fréquentation d'un nouveau milieu de garde peut représenter un défi de taille pour un enfant. C'est pourquoi notre CPE met en place des conditions favorables à l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement. Ce dernier peut préalablement faire une visite des lieux avec son parent. Lorsque possible, l'enfant peut faire une entrée progressive. Chaque enfant est attiré à un local afin de développer un sentiment d'appartenance au groupe.

L'intégration d'un enfant s'est aussi lui permettre de se sentir comme un membre à part entière de sa communauté, à petite et grande échelle. En organisant des sorties, des promenades et visites dans le quartier, l'enfant développe un sentiment d'appartenance à un milieu qui lui devient familier. Il reconnaît des lieux tels que sa maison, son CPE, la maison de son ami, etc...

Plus il grandit, plus l'enfant découvre la collectivité qui l'entoure. Il nous arrive à l'occasion de recevoir des visiteurs de notre communauté (pompiers, ambulanciers, personnes âgées, bibliothèque, etc...)

Afin d'intégrer notre service de garde dans la communauté, le CPE est membre de la Table de concertation petite enfance Haute-Yamaska, des regroupements régionaux et provinciaux de CPE du Québec. Notre CPE a aussi des liens avec les organismes suivants : Fondation Roger Talbot, Fondation partir du bon pied, CLSC Haute-Yamaska, Centre montérégien de réadaptation, Centre régional en déficience intellectuelle, Centre hospitalier de Granby, Institut Louis Braille, Maison des familles Granby et région, etc...

Nous souhaitons que l'ensemble de nos installations deviennent des milieux que les gens sont fiers de fréquenter et qui rayonnent dans leur quartier respectif par leur dynamisme, leur joie de vivre, leur simplicité et leur émerveillement. Ainsi les enfants pourront s'assurer du support de la communauté et ce en respect de nos orientations.

CONCLUSION

L'aménagement intérieur et extérieur, les activités touchant les cinq sphères de développement et les valeurs du Centre reflètent les orientations générales de notre milieu. À travers le jeu, les enfants développent des liens significatifs avec les gens qui l'entourent. Par ces pratiques, l'enfant interagit avec son environnement immédiat, le contexte physique, socio-économique et culturel dans lequel il vit.

Cette plate-forme pédagogique devrait être considérée comme un continuum puisqu'elle se veut évolutive et cohérente afin de s'assurer que notre cadre d'intervention demeure toujours adapté au bien-être et à la croissance harmonieuse des enfants qui nous sont confiés.

Nos enfants, c'est notre richesse et c'est pourquoi nous voulons qu'ils grandissent dans un environnement stimulant, chaleureux, sain et sécuritaire.